

**QUESTIONS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE
INDÉPENDANTE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION DU
DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ POUR ACQUÉRIR OU CONSTRUIRE DES
IMMEUBLES OU DES ACTIFS DESTINÉS À LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ
AU COURS DE L'ANNÉE 2003**

Demande no 1

Référence : HQD-1, Document 1, page 13 de 13

Préambule : « L'enveloppe globale demandée en maintien des actifs s'élève à 266,7 M\$ en 2003, ce qui correspond à un ratio de pérennité de 2,3% par rapport à la valeur d'origine des actifs du Distributeur. En deçà des 3,0 % normalement requis pour le renouvellement des actifs, ce ratio témoigne des efforts d'optimisation et de contrôle des investissements consentis par le Distributeur. »

Et

« La durée de vie utile des équipements du réseau de distribution varie entre 30 et 40 ans, ce qui correspondrait à un ratio d'investissement en pérennité annuel de 2,9 % de la valeur d'origine. Cependant, étant donné que l'ensemble du réseau est relativement jeune et malgré la désuétude ou la contre-performance de certains éléments, le Distributeur estime qu'un ratio de pérennité de 1,7 % est suffisant pour assurer et maintenir la fiabilité du réseau à court et moyen terme. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer ce qui explique que le Distributeur se retrouve à avoir un réseau « plus jeune » que ce qui devrait être selon le ratio de pérennité (écart de plus de 23 %).
- b. Veuillez indiquer si les données comparables des 5 à 10 dernières années étaient semblables (écart de plus de 20 %).
- c. Veuillez indiquer comment le rajeunissement obligé découlant de la crise du verglas de 1998 a influencé la donnée de 2,3 % par rapport à 3,0 %.
- d. Veuillez indiquer comment le rajeunissement obligé découlant de la crise du verglas de 1998 a influencé la donnée de 1,7 % par rapport à 2,9 %.
- e. L'objectif des dépenses demandées pour le maintien des actifs est de 266,7 M\$. Dans la mesure où la Régie décidait de réduire le niveau des investissements demandés, veuillez indiquer les impacts que cela occasionnerait pour l'année en cours en terme de qualité de service rendu, ainsi que pour les années suivantes

en ce qui concerne tant la qualité du service rendu que l'impact sur les coûts futurs de maintien des actifs.

- a. Coupure de 1 %
- b. Coupure de 5 %
- c. Coupure de 10 %

Demande no 2

Référence : HQD-1, Document 1, page 13 de 23

Préambule : « En mesurage et relève, les investissements requis en 2003 atteignent 34,9 M\$ ou 5,7 % de la valeur d'origine des actifs de cette catégorie, un niveau légèrement supérieur au 5% normalement requis. L'abandon par le fournisseur, à compter de 2004, de la technologie actuellement utilisée pour la relève de compteurs nécessite des investissements additionnels afin de remplacer et moderniser les appareils de relève de compteurs. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer ce qui a amené le Distributeur à effectuer le changement technologique en mesurage et relever (en indiquant plus particulièrement les avantages techniques et économique).
- b. Est-ce que ce changement de technologie va avoir une incidence sur le niveau des investissements requis en relation avec la durée de vie des nouveaux équipements ? Si oui, veuillez préciser et indiquer quand et comment cela sera pris en compte.

Demande no 3

Référence : HQD-1, Document 1, page 23 de 23

Préambule : « De plus, le Distributeur continue d'offrir des services améliorés en télémétrie avec plus de 13 600 compteurs installés chez les grands clients commerciaux, institutionnels et industriels. »

Question :

- a. Le projet Visilec (R-3495-2002), tel que présenté par le Distributeur, devrait s'autofinancer. Veuillez indiquer si les dépenses prévues pour l'installation et la gestion de ces compteurs sont présentées dans les dépenses reliées à la télémétrie.

Demande no 4

Référence : HQD-1, Document 1, page 23 de 23

Préambule : « De plus, afin d'optimiser les coûts liés à sa capacité de réalisation et d'assurer une stabilité tarifaire, le Distributeur demande l'autorisation de réaffecter au maintien des actifs toute marge de manœuvre additionnelle résultant de besoins moins élevés que prévu en croissance de la demande ou en respect des exigences, et ce conditionnellement au respect de l'enveloppe globale prévue pour l'ensemble des catégories d'investissements. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer pourquoi le Distributeur désire obtenir cette capacité de réaffectation : veuillez décrire les avantages et les contraintes qui amènent le Distributeur à faire cette proposition.
- b. Le maintien des actifs est un cas complexe en réglementation économique, principalement lorsqu'il n'y a pas de mesures incitatives mises en place. En effet, sous une réglementation traditionnelle, le Distributeur n'a pas (ou peu) d'incitatifs à optimiser ses dépenses que l'on impute à la base de tarification. D'autre part, il est important d'assurer un maintien et même une croissance de la qualité du service du Distributeur dans le temps. Les dépenses qui sont liées au maintien des actifs devraient donc être minimisées mais effectuées afin d'assurer le service à la clientèle à un niveau de qualité donné. La proposition du Distributeur nous interroque, puisqu'il nous semble que les dépenses dans le maintien des actifs devraient être dépendantes des besoins du réseau et non pas des écarts entre les dépenses prévues en croissance de la demande ou autres et les dépenses réelles. Veuillez expliquer pourquoi les dépenses du maintien des actifs dépendent des autres types de dépenses et non pas uniquement des besoins réels du réseau. Veuillez particulièrement indiquer s'il y a des incidences qui sont liées au maintien d'une force de travail active (technicien et autres) du Distributeur.
- c. Veuillez également indiquer si le Distributeur effectue de l'impartition pour l'ensemble des travaux présentés dans cette cause. Si oui, veuillez préciser le montant total des travaux prévus être impartis versus le coût total des travaux (le reste étant entendu être effectué par les employés d'Hydro-Québec Distribution).

Demande no 5

Référence : HQD-2, Document 1, page 6 de 15

Préambule : Tableau des dépenses réelles et projetées de 1998 à 2003

Questions :

- a. Veuillez reproduire les données du tableau concernant le « Maintien des actifs » en ajoutant des indicateurs annuels : km de réseau, # de clients, valeur moyenne de la base tarifaire, valeur des amortissements.
- b. Veuillez reproduire les données du tableau concernant la « Croissance de la demande » en introduisant des indicateurs annuels : nombre de branchements, mètres ou km de réseau ajoutés pour la croissance de la demande.
- c. Veuillez présenter les données du tableau selon les valeurs nominales et en termes réelles (indexée de l'inflation).